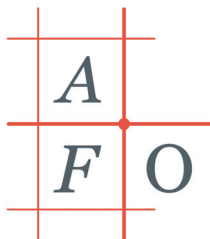




ODPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC



Association Française d'Orthoptique
20/22 rue Edith Cavell – 71200 LE CREUSOT
www.association-orthoptique.fr

Programmes DPC 2014

Le **DPC** (Développement Professionnel Continu) est depuis 2013 **une obligation annuelle que doit satisfaire tout professionnel de santé** .

“ Le DPC comporte l’analyse par tous les professionnels de santé de leurs pratiques professionnelles ainsi que l’acquisition ou l’approfondissement de connaissances ou de compétences. “

Il s’agit d’une obligation individuelle qui s’inscrit dans une démarche permanente

(extrait décrets DPC du 30 décembre 2011)

L’Association Française d’Orthoptique vous propose en ce début d’année 3 thèmes et 17 dates . Nous en proposerons d’autres si besoin.

Les programmes de **DPC. AFO** comportent

- une analyse des besoins en pré stage(QCM envoyé 15 jours avant le stage)
- **une étape présentielle de 2 journées**
- une étape de suivi à 1 et 2 mois (QCM destinés à évaluer l’impact de la formation, les modifications de pratique et les améliorations et envoi des corrigés pour auto-évaluation)

1. Les paralysies oculomotrices :

perturbations motrices, sensorielles et fonctionnelles , le rôle de l’orthoptiste .

Congénitales et surtout acquises, les paralysies oculomotrices ont des conséquences importantes, non seulement sur la fonction visuelle, mais aussi sur toutes les activités de la vie journalière, scolaires , professionnelles et/ou privées.

Les connaître, savoir les analyser et les prendre en charge est un des grands rôles de l’orthoptiste: il faut pouvoir en objectiver l’évolution et compenser les troubles subjectifs et fonctionnels: diplopie, perte de la stéréoscopie, fausse localisation etc...

L’orthoptiste doit aussi savoir informer le patient et son entourage sur les attentes et les limites de la prise en charge.

Référence AFO/DPC	Programme DPC	Dates	Villes	Formateurs
AFO/DPC-14 / 1 / A	Paralysies oculomotrices	14 et 15 mars 2014	NICE	Benoit Rousseau Daniel Claeys
AFO/DPC-14 / 1 / B	Paralysies oculomotrices	28 et 29 mars 2014	MARSEILLE	Serge Vettard Olfa Benhadj
AFO/DPC-14 / 1 / C	Paralysies oculomotrices	18 et 19 avril 2014	TOULOUSE	Benoit Rousseau Daniel Claeys
AFO/DPC-14 / 1 / D	Paralysies oculomotrices	20 et 21 juin 2014	RENNES	Isabelle Coupin Françoise Dorey
AFO/DPC-14 / 1 / E	Paralysies oculomotrices	27 et 28 juin 2014	NANTES	Benoit Rousseau Daniel Claeys
AFO/DPC-14 / 1 / F	Paralysies oculomotrices	5 et 6 septembre 2014	STRASBOURG	Françoise Dorey Nadia Kebbal
AFO/DPC-14 / 1 / G	Paralysies oculomotrices	5 et 6 décembre 2014	PARIS	Benoit Rousseau Daniel Claeys

2 .Perturbations visuelles, sensorielles et fonctionnelles à l'âge des apprentissages : dépistage et projet thérapeutique.

Le dépistage de ces troubles chez l'enfant est d'une importance primordiale car leur prévention et /ou leur prise en charge va déterminer l'avenir visuel, psychomoteur et scolaire de cet enfant.

Les apprentissages demandent des pré-requis : le dépistage et la prise en charge précoce des obstacles pouvant les perturber sont nécessaires.

Le projet thérapeutique mis en place par l'orthoptiste, le plus souvent dans un cadre pluridisciplinaire, doit permettre l'acquisition et l'utilisation de tous les pré-réquis nécessaires aux apprentissages et leur réalisation dans les meilleures conditions.

Référence AFO/DPC	Programme DPC	Dates	Villes	Formateurs
AFO/DPC-14 / 2 / A	Dépistage à l'âge des apprentissages...	20 et 21 juin 2014	MONTPELLIER	Benoît ROUSSEAU Daniel CLAEYS
AFO/DPC-14 / 2 / B	Dépistage à l'âge des apprentissages...	27 et 28 juin 2014	LYON	Serge VETTARD Olfa BENHADJ
AFO/DPC-14 / 2 / C	Dépistage à l'âge des apprentissages...	04 et 05 juillet 2014	PARIS	Françoise DOREY Sandrine THUAULT
AFO/DPC-14 / 2 / D	Dépistage à l'âge des apprentissages...	19 et 20 septembre 2014	ROUEN	Isabelle COUPIN Françoise DOREY
AFO/DPC-14 / 2 / E	Dépistage à l'âge des apprentissages..	19 et 20 septembre 2014	CLERMONT-FERRAND	Benoît ROUSSEAU Daniel CLAEYS
AFO/DPC-14 / 2 / F	Dépistage à l'âge des apprentissages...	21 et 22 novembre 2014	BORDEAUX	Benoît ROUSSEAU Daniel CLAEYS
AFO/DPC-14 / 2 / G	Dépistage à l'âge des apprentissages...	3 et 4 octobre 2014	DIJON	Françoise DOREY Sandrine THUAULT

3 . Pertes d'efficacité visuelles et fonctionnelles dues aux maladies dégénératives

Les pathologies dégénératives, le plus souvent progressives et invalidantes, ont des conséquences visuelles, sensorielles et motrices, fonctionnelles, qu'il faut connaître, objectiver et prendre en charge.

(Myasthénies, thyroïdites, S.E.P. ,diabète ,DMLA etc ...)

Les pathologies dégénératives s'inscrivent dans un contexte aigu de santé publique .

L'orthoptiste doit avoir les moyens de répondre à une demande croissante de prise en charge de ces patients , et pouvoir leur proposer le meilleur projet thérapeutique, le plus souvent dans un contexte pluridisciplinaire, qui demandera également une bonne gestion de l'information.

Référence AFO/DPC	Programme DPC	Dates	Villes	Formateurs
AFO/DPC-14 / 3 / A	Pertes d'efficacité / maladies dégénératives..	14 et 15 mars 2014	METZ	Aline KOSTAS Karine BEAUSSART-DEFACHEL
AFO/DPC-14 / 3 / B	Pertes d'efficacité / maladies dégénératives..	16 et 17 mai 2014	LYON	Aline KOSTAS Karine BEAUSSART-DEFACHEL
AFO/DPC-14 / 3 / C	Perte d'efficacité / maladies dégénératives..	20 et 21 juin 2014	REIMS	Aline KOSTAS Karine BEAUSSART-DEFACHEL
AFO/DPC-14 / 3 / D	Pertes d'efficacité / maladies dégénératives..	19 et 20 septembre 2014	NANTES	Aline KOSTAS Karine BEAUSSART-DEFACHEL
AFO/DPC-14 / 3 / E	Pertes d'efficacité / maladies dégénératives..	05 et 06 décembre 2014	AMIENS	Aline KOSTAS Karine BEAUSSART-DEFACHEL

Pour vous inscrire à l'un de ces programmes , il faut le faire

- sur **mondpc.fr** (recherche programme ➔ AFO)
- auprès de l'**AFO** avec le **bulletin d'inscription ci-joint**

N'hésitez pas à nous contacter par mail : dpc.afo@association-orthoptique.fr